Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 13/01/2023 à 11h55
Réference de l'AR : 054-200043693-20221219-2022_119_1-DE
Affiché le 13/01/2023 ; Certifié exécutoire le 13/01/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 22-72

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU 19 DECEMBRE 2022

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	33	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	2	(b)
Nombre de procurations	5	(c)
Soit un total de votants potentiels de	40	(a+b+c)

Objet
AAGV : remboursement anticipé du prêt- Décision modificative et caution

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : P MOSCATO (BAZAILLES)- AZZARA JF (BEUVEILLE) GUILIN P (BEUVEILLE) – GEORGES D (DONCOURT) -J WEISS (EPIEZ) – JL THOMAS (FRESNOIS)- J THOMAS (han devt pierrepont)- JP JACQUE (LONGUYON) –C PERCHERON (LONGUYON) – J SAILLET (LONGUYON)- JL WOJCIK (LONGUYON)- M POLLRATZKY (LONGUYON) –FOULON N(LONGUYON) à 18H10- D PIEDFER (LONGUYON)-L -TROMBINI AM (LONGUYON) – LECOINTRE C (LONGUYON)- M BORASO (LONGUYON)-- H BIZOT (LONGUYON)- G PAQUIN (LONGUA SIROT (ST jean les LONGUYON)YON) –HIBLOT P (LONGUYON)- JJ PIERRET (MONTIGNY SUR CHIERS)-B DELATTRE (OTHE)- E JIRKOVSKY (PETIT FAILLY)- J MOINEAUX (PIERREPONT)- M FAIETA (PIERREPONT)- A SIROT (st JEAN LES LONGUYON) - R SAUNIER (ST PANCRE)-JENNESSON R (ST SUPPLET)- ROESER D (TELLANCOURT)– JP DEMUTH (VILLE AU MONTOIS)- A DYE PELLISSON (VILLERS LA CHEVRE)- E GILLARDIN (VILLERS LE ROND)- JP DALLA RIVA (VILLETTE)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : CLAUDET E (Allondrelle la Malmaison)- LESIEUR P (ville Houdlémont)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* **:** D MULDER (BASLIEUX) à D GEORGES (DONCOURT) – C LAURENT (Viviers sur Chiers) à R SAUNIER (St Pancré) – N FOULON (LONGUYON) à JL WOJCIK (LONGUYON) arrivée à 18h10- P GRETHEN (Charency Vezin) à J WEISS (Epiez sur Chiers)- Lahure E (Longuyon) à C PERCHERON (Longuyon)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le 21/12/2022, que la convocation du Conseil avait été faite le 13 DECEMBRE 2022 Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

- Remboursement anticipé du prêt
  La T2L a repris au 1ER JANVIER 2017 le prêt pour l'aire des gens du voyage auprès de dexia Crédit Local, indexé sur le LEP + 1.15%.

Depuis le 1er aout 2021, le taux du Livret d'Epargne Populaire (LEP) est passé de 1% à 4.6%. Cette hausse devrait se poursuivre et entrainer une dégradation du taux d'intérêt du prêt.

Au 1er décembre 2022, montant du capital : 185 166.41€.

Date dernière échéance : 01/07/2029

Dexia propose une indemnité de remboursement anticipé dérogatoire au 1er janvier 2023 de 14 500€. Ce montant peut légèrement varier.

Pour comparaison : en 2023 les intérêts se monteront à 9845.71€.

Il est proposé au Conseil de solder ce prêt dans les conditions DEXIA avec nécessité de prendre la Décision Modificative suivante :

Objets : **REMBOURSEMENT ANTICIPE PRET AIRE**

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
1641 (16) - 524 : Emprunts en euros	178 308,38		
2313 (23) - 251 - 2202 : Constructions	-178 308,38		
	0,00		

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
6688 (66) - 524 : Autres	16 000,00		
678 (67) - 811 : Autres charges exceptionnel	-16 000,00		
	0,00		

Total Dépenses	**0,00**	**Total Recettes**	

- **Décision Modificative**
  Pour pouvoir rembourser les cautions des usagers de l'aire des gens du voyage (105€ la caution), avant le vote du budget, il est nécessaire d'ouvrir les crédits suivants :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
165 (16) - 524 : Dépôts et cautionnements r	484,96	165 (16) - 524 : Dépôts et cautionnements r	484,96
	484,96		**484,96**

Total Dépenses	**484,96**	**Total Recettes**	**484,96**

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré

A l'unanimité,

- Décide de valider cette proposition de remboursement anticipé du prêt, d'accepter la réalisation de la décision modificative et d'ouvrir les crédits nécessaires au cautionnement des usagers de l'aire

Le Président

Fait à LONGUYON le 21/12/2022

Jean-Pierre JACQUE